

**CESER** : **5 février 2024**  
**Intervention n°** : **2**  
**Document** : **Modification du SRADDET**  
**Orateur** : **David Cabedoce**

---

---

Je m'exprime au nom des CCI.

La Région avait lancé une modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité Territoriale adopté en 2020 afin de l'adapter aux exigences de la loi Climat et Résilience de 2021. A la suite des phases de concertation et de consultation publique, la Région a élaboré un projet de modification présenté lors de cette session.

La loi de 2021 conduit les régions à intégrer dans leur SRADDET les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols. La Région Bretagne avait travaillé avec anticipation cette ambition et a identifié au sein de la capacité d'artificialisation une enveloppe destinée au développement de projets régionaux ou nationaux, dont l'intérêt dépasse celui des territoires des SCoT.

De son côté, l'Etat a engagé une consultation visant à lister les grands projets d'envergure nationale ou européenne. Le résultat qui vient d'être publié ne retient pour la Bretagne que quatre projets pour un total de 30 hectares.

Etonnamment, et contrairement à d'autres régions, la liste établie par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires pour la Bretagne ne comprend aucune emprise routière, ferroviaire, portuaire ou industrielle.

Alors que la Bretagne se caractérise comme l'une des régions au plus fort dynamisme démographique, à l'attractivité élevée et au développement économique soutenu, elle ne bénéficie aux yeux de l'Etat d'aucune perspective d'équipement majeur correspondant à cette vitalité. S'ajoute à cela une position géographique excentrée conduisant à développer des moyens de transports massifiés fret et voyageurs qui nécessiteront de mobiliser du foncier.

Aussi, nous demandons que l'Etat réexamine les besoins de projets structurants du territoire breton en tenant compte des enjeux issus de son dynamisme et des attentes de ses habitants et entreprises.

Je vous remercie de votre attention.